

Ville d'Allauch



SANTÉ

Plan Canicule : Faites-vous recenser auprès du CCAS et adoptez les bons réflexes

Un épisode de très forte chaleur est annoncé par Météo France pour ces prochains jours. Il devrait se poursuivre jusqu'au début de la semaine prochaine dans tout le Sud-Est.

Publié le 13 juillet 2022

Dans ce contexte, voici un rappel des dispositifs mis en place pour prévenir et protéger les plus fragiles :

Un Plan Canicule a été mis en place par la municipalité depuis le début de l'été. Vous pouvez vous faire recenser ou recenser l'un de vos proches auprès du CCAS d'[Allauch](#) .

Ce programme de recensement réservé aux Allaudiens les plus vulnérables est totalement gratuit, volontaire et confidentiel.

En cas d'alertes, les personnes inscrites seront contactées par les agents du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour s'assurer de leurs besoins dans les plus brefs délais.

Au moindre doute, problème ou en cas de non-réponse, une intervention à domicile est lancée.

Pour vous inscrire, c'est simple : il vous suffit de renvoyer le formulaire disponible auprès de votre CCAS (355, avenue du Général de Gaulle) ou en le téléchargeant sur :

www.allauch.com

CCAS d'Allauch

04 91 10 44 30

ccas@allauch.com

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h (permanence téléphonique le mercredi après-midi).

N'oubliez pas d'adopter les bons réflexes :

Maintenir son logement frais (fermer fenêtres et volets la journée ; les rouvrir le soir et la nuit lorsqu'il fait plus frais)

Boire régulièrement et fréquemment de l'eau sans attendre d'avoir soif ; se rafraîchir et se mouiller le corps plusieurs fois par jour

Manger en quantité suffisante

Passer si possible 2 à 3 heures par jour dans un lieu frais

Éviter de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique intense

En cas de malaise, appeler ou faites appeler le 15, le 18 ou le 112

Penser à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches

Oser demander de l'aide, à vos voisins, aux commerçants de votre quartier

N'hésitez pas à consulter votre médecin traitant

Numéro d'information disponible 24h/24h du 1er juin au 31 août :

Canicule Info Service (appel gratuit depuis un poste fixe) 0 800 06 66 66

+ d'infos sur www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes 

>

MAIRIE D'ALLAUCH

1 Place Pierre Bellot

13190 Allauch

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Jeudi :

8h30 > 12h30 - 14h > 18h

Vendredi :
8h30 > 12h - 14h > 17h30
Samedi :
8h30 > 12h